



AMBIANCE CLIMATIQUE

- Fiche risque
- Plan de prévention 

AMBIANCE CLIMATIQUE



OBJECTIF

Garantir la sécurité, le confort et le bien-être des enfants présents sur les lieux de tournage ou de représentation, en maîtrisant les conditions climatiques pouvant affecter leur santé, leur comportement et leur performance artistique.



QUELS SONT LES ARTISTES EXPOSÉS ?

- **EXPOSITION FAIBLE** : doubleurs.
- **EXPOSITION MOYENNE** : acteurs, comédiens, circassiens, danseurs, musiciens.
- **EXPOSITION FORTE** : bébés et enfants de moins de 6 ans ; silhouettes, figurants.



DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'ambiance climatique est l'ensemble des conditions thermiques qui influencent le ressenti corporel d'un individu.

Elle dépend de :

- La température de l'air.
- Le taux d'humidité.
- La vitesse de l'air (ventilation, courants d'air, vents puissants).
- Des rayonnements (soleil, lumière naturelle ou artificielle, projecteurs ou sources de chaleur).
- L'activité physique et les vêtements portés.

Ces éléments peuvent provoquer une sensation de chaud ou de froid, de fatigue, voire des stress thermiques si les conditions sont extrêmes ou mal maîtrisées.



QUE DIT LA RÈGLEMENTATION ?

Depuis le décret du 27 mai 2025, les seuils de vigilance et de danger liés aux fortes chaleurs définis par Météo-France entraînent des obligations pour les employeurs.

Ces mesures doivent être anticipées et formalisées dans :

- Le **DUERP** (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) et ses mises à jour pour les entreprises de moins de 50 salariés.
- Le **PAPRI Pact** (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail) pour les entreprises de 50 salariés et plus (Article R. 4463-2).



RISQUES PRINCIPAUX

PAR FORTE CHALEUR :

- Fatigue, maux de tête.
- Déshydratation, peau sèche.
- Crampes.
- Malaises, confusion voire coup de chaleur (urgence médicale).

PAR TEMPS FROID :

- Frissons, tremblements, engourdissement.
- Pâleur cutanée.
- Difficultés de concentration.
- Hypothermie si exposition prolongée.





MESURES DE PRÉVENTION À METTRE EN PLACE

HYDRATATION & ALIMENTATION

- Accès libre et régulier à de l'eau potable.
- Éviter les boissons sucrées ou trop fraîches.
- Pause hydratation toutes les 30-45 min en cas de chaleur.

VÊTEMENTS, ACCESSOIRES

- Tenue adaptée à la météo et à l'activité : vêtements respirants, couvrants en été ; couches isolantes en hiver ou en tournage extérieur.
- Protéger du soleil (ombrage, lunettes, casquette, crème solaire si extérieur).
- En intérieur : attention aux tenues de scène trop chaudes ou synthétiques.

RYTHME DE TRAVAIL

- Séquences courtes : alterner temps de jeu et repos.
- Réduction des séquences en plein soleil ou lumière forte.
- Doubler les enfants si nécessaire (doublure).
- Prévoir des pauses à l'ombre ou dans un local tempéré.

AMÉNAGEMENT DES ESPACES

- Zones ombragées ou ventilées disponibles.
- Éviter les sources de chaleur : projecteurs, câbles, surfaces métalliques exposées.
- En hiver, présence de chauffage sûr et diffus.
- Éviter les courants d'air directs en ambiance froide.



POURQUOI ÊTRE VIGILANTS AVEC LES ENFANTS ?

- Les enfants sont plus sensibles que les adultes aux variations de température.
- Ils ont une thermorégulation plus fragile.
- La capacité à exprimer un inconfort ou un malaise est limitée.
- Le stress du tournage ou de la scène peut masquer des signaux précoces de fatigue ou d'alerte.



MÉMO TEMPÉRATURE



- **> 30 °C** Activité limitée à l'essentiel, repos prolongé, risques accrus
- **28-30 °C** Réduction du temps d'exposition, adaptation des costumes
- **26-28 °C** Pauses toutes les 30 min + hydratation renforcée
- **15-25 °C** Surveillance standard
- **< 15 °C** Prévoir vêtements chauds, pauses fréquentes, rotation rapide

La réglementation impose à l'employeur de préserver la santé des mineurs présents et de prévenir tout risque de coup de chaleur ou de déshydratation.



KIT AMBIANCE CLIMATIQUE

À prévoir sur chaque tournage avec enfant :

- Thermomètre / hygromètre.
- Zone de repli calme et tempérée.
- Ventilateur mobile ou chauffage sécurisé.
- Gourdes et gobelets.
- Brumisateurs, chapeaux, protections solaires.
- Couverture d'appoint / plaids.

POUR ALLER PLUS LOIN



- Articles **R4213-7 à R4213-9**, **R4222-1** et suivants puis **R4225-2** du Code du travail
- **DG 2016** : articles 23 (conditions atmosphériques), 40 (intempéries), 33 (tournage à l'étranger)
- Dossiers INRS « **Travail au froid** » et « **Travail à la chaleur** » (inrs.fr)
- Dossier « **Chaleur et canicule au travail** » du ministère du travail



1. CONTEXTE ET OBLIGATIONS

L'employeur a obligation de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs (article L. 4121-1 du Code du travail). Il prend en outre les dispositions nécessaires pour assurer la protection des travailleurs contre le froid et les intempéries.

Depuis le décret du 27 mai 2025, les seuils de vigilance et de danger liés aux fortes chaleurs définis par Météo-France entraînent des obligations pour les employeurs. Ces mesures doivent être anticipées et formalisées dans le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels).

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

- Température **inférieure à 15°C** ou **supérieure à 30°C** en journée.
- **Âge des enfants** (0 à 12 ans), sensibilité accrue à la chaleur.
- Rayonnement solaire **direct prolongé**.
- **Activité physique** même légère (déplacements, tournage).
- Tournages en intérieur **peu ventilé**.

3. MESURES TECHNIQUES

- Installation de **zones ombragées** sur le plateau (barnums, toiles).
- Mise à disposition de **ventilateurs** et **brumisateurs portables**.
- Accès permanent à de **l'eau fraîche potable** (minimum un point d'eau pour 10 enfants).
- Mise à disposition de **crème solaire SPF 30+, chapeaux, lunettes**.
- **Thermomètres** installés dans les lieux clos.
- Mise à disposition de plaids et/ou installation de zones de réchauffement avec chauffage diffus et sûr.

4. ORGANISATION DU TOURNAGE

- Éviter le tournage **entre 12h et 16h**, privilégier matin et fin de journée.
- Mise en place de pauses **toutes les 20 à 30 minutes à l'ombre**.
- **Rotation des enfants** pour limiter la durée d'exposition.
- **Limitation** du temps de présence continue à l'extérieur.
- Prévoir des **collations hydratantes** (fruits frais, compotes, etc.).

5. INFORMATION ET FORMATION

- **Identification** d'un référent « conditions climatiques » sur le plateau.
- **Sensibilisation** des enfants avec supports visuels (pictogrammes, affiches).
- **Briefing quotidien** des encadrants et techniciens sur les gestes de prévention.
- **Formation basique** aux signes de coup de chaleur.

6. SECOURS ET SITUATIONS D'URGENCE

- **Surveillance des enfants** pour tout signe de malaise (fatigue, nausée, peau chaude).
- **Isolement immédiat** et **mise à l'ombre** si symptôme suspect.
- **Refroidissement** par linges humides, **ventilation douce**.
- **Appel des secours** (15 / 112) en cas de suspicion de coup de chaleur.

7. SUIVI ET ÉVALUATION

- **Suivi quotidien** des températures locales (vigilance Météo-France).
- **Ajustement du plan** en cas d'alerte canicule.

MÉMO TEMPÉRATURE

- 
- **> 30 °C** Activité limitée à l'essentiel, repos prolongé, risques accrus
 - **28-30 °C** Réduction du temps d'exposition, adaptation des costumes
 - **26-28 °C** Pauses toutes les 30 min + hydratation renforcée
 - **15-25 °C** Surveillance standard
 - **< 15 °C** Prévoir vêtements chauds, pauses fréquentes, rotation rapide

La réglementation impose à l'employeur de préserver la santé des mineurs présents et de prévenir tout risque de coup de chaleur ou de déshydratation.

KIT AMBIANCE CLIMATIQUE

À prévoir sur chaque tournage avec enfant :

- Thermomètre / hygromètre
- Zone de repli calme et tempérée
- Ventilateur mobile ou chauffage sécurisé
- Gourdes et gobelets
- Brumisateurs, chapeaux, protections solaires
- Couverture d'appoint / plaids

